



PRÉFET DE L'ARDÈCHE

Privas, le 15 janvier 2013

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Sécurité sur le Rallye Monte Carlo

A l'occasion du passage en Ardèche du 81^{ème} Rallye Monte-Carlo, les mercredi 16 et jeudi 17 janvier, la Préfecture rappelle que les restrictions de circulation et de stationnement liées aux itinéraires de spéciales et de liaisons sont consultables en ligne sur le site internet des services de l'Etat : <http://www.ardeche.pref.gouv.fr>, rubrique Actions de l'Etat-jeunesse-sports-sports-Manifestations sportives-Dossier en cours

Les conditions de circulation aux alentours du parcours de course sont rendues délicates par les récents événements météorologiques (neige, vent, froid), **les équipements spéciaux** sont nécessaires (pneus hiver admis) pour y accéder.

CONTACTS PRESSE :

Préfecture de l'Ardèche :
Cabinet - Service départemental de la communication interministérielle
Tél. : 04 75 66 50 16 ou 04 75 66 50 09
Mèl. : pref-communication@ardeche.gouv.fr